Quand la braise couve sous la cendre ou l'art de se chauffer en sécurité

(mw) **En ces temps de crise, le prix des huiles de chauffage est élevé. De nombreuses personnes se rabattent donc sur le chauffage au bois, qu'il soit d'appoint ou principal. De vieilles installations remises en fonction, une douzaine d'implantations de fourneaux en pierre ollaire à l'étude dans la région, des chauffagistes et des grandes surfaces devant faire face à d'innombrables questions et à des commandes se multipliant: le chauffage au bois connaît un net regain d'intérêt. Or l'art de maîtriser le feu en toute sécurité s'est perdu au fil du temps. Petit rappel de sécurité.**

Une tradition perdue

«Pour des raisons économiques ou écologiques, le chauffage au bois se développe rapidement. De plus en plus de particuliers installent chez eux des cheminées de salon ou des fourneaux à bois ou remettent en fonction d'anciens systèmes existants», constate Marcel Cuenin, maître-ramoneur aux Breuleux.
Toutefois, si les anciens avaient l'habitude du feu domestique, la maîtrise des flammes n'est plus d'actualité. Par méconnaissance des risques, les nouveaux propriétaires de fourneaux commettent de ce fait de nombreuses imprudences.

Mode d'emploi pour une flambée sans risques

Le feu de cheminée est le premier danger guettant une installation de chauffage au bois. Celui-ci se déclare lorsque la combustion du bois dans l'âtre est incomplète. La chaleur insuffisante régnant dans le canal de cheminée provoque une condensation des suies. Des résidus vont alors se déposer sur les parois du canal et y former une couche de goudron inflammable.
«Le bois de feu séché à l'air libre contient encore 20% d'humidité. Pour pouvoir l'éliminer et éviter la condensation, les gaz de fumée doivent atteindre 80 degrés à la sortie de la cheminée. Du bois mal séché formera donc inévitablement du goudron», explique Marcel Cuenin.
Il est aussi impératif d'assurer un apport d'air suffisant à la combustion. Le bois déposé dans le foyer ne doit pas charbonner, mais brûler. «Il faut une flamme vive et pour cela les tirages doivent être ouverts», explique le maître ramoneur.

Les risques du rayonnement thermique

Le rayonnement thermique présente également un danger. Ainsi, aucun objet inflammable ne devrait se trouver à moins de deux mètres d'un fourneau. «La proximité de linge mis à sécher, de jouets en plastique ou des meubles représente, entre autres, un véritable risque», avertit Marcel Cuenin, qui attire également l'attention sur les projections de braises provoquées par les feux de bois résineux.

Les cendres sont dangereuses

L'autre risque d'incendie provoqué par le chauffage au bois est lié au traitement des cendres. «Des essais menés au Service d'identité judiciaire (SIJ) de la Police cantonale jurassienne ont démontré que des particules incandescentes peuvent subsister dans les cendres jusqu'à trois jours après la sortie de celles-ci du fourneau», constate Stéphane Comment, inspecteur au SIJ. Le moindre apport d'air sur ces braises peut faire repartir le feu.

Il est donc indispensable de mettre les cendres dans un récipient métallique muni d’un couvercle et de l’entreposer sur un fond incombustible, de préférence à l’extérieur.
«Déposer les cendres dans une poubelle, sur du compost ou au contact de tout autre matériaux, c’est décidément jouer avec le feu», conclut Stéphane Comment.
Ce ne sont pas les sapeurs-pompiers taignons, confrontés dernièrement à quelques interventions de ce type, qui le contrediront.

Votre SIS Franches-Montagnes Ouest